

## Villes d'eaux du Puy-de-Dôme

© Vieilles Maisons françaises n° 211

Brigitte CERONI

Sur la dizaine de stations thermales que compte l'Auvergne, six sont implantées dans le département du Puy-de-Dôme. Toutes ne sont pas nées sous les mêmes auspices, toutes n'ont pas connu la même fortune. Mais qu'il s'agisse de La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains, Châtel-Guyon, Le Mont-Dore, Royat ou Saint-Nectaire, le développement de ces villes est toujours lié à la présence première de l'eau, à la résurgence de sources minérales, parfois chaudes, parfois gazeuses.



*Rochefort-Montagne. Vue partielle du massif du Sancy enneigé. R. Choplain ; Phot. Inv. R. Maston*

Certains de ces lieux, c'est le cas du Mont-Dore, sont célèbres dès l'Antiquité en raison des propriétés curatives de leurs eaux. Jusqu'au début du XIXe siècle, les sources sont, partout, exclusivement fréquentées pour cela. Les conditions d'accueil y sont en général plus que sommaires, mais malgré tout, rapporte vers 1788 le chroniqueur Legrand d'Aussy de retour du Mont-Dore, on y accourt puisque ces eaux guérissent. Au XIXe siècle, ce sont donc des établissements thermaux qui vont être élevés les premiers au-dessus ou à proximité des sources. Les palaces, casinos, parcs et autres structures liées à la notion de villégiature et à ses plaisirs mondains n'apparaissent que dans un deuxième temps.



*Rochefort-Montagne, Le Mont-Dore Etablissement thermal, Vue générale de la salle des inhalations de gaz thermaux, au rez-de-chaussée. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston*

La première construction d'un établissement de bains monumental dans ce département est due à l'architecte Louis-Charles-François Ledru au Mont-Dore. Sa collaboration avec l'ingénieur Charles Cournon et le médecin-inspecteur Michel Bertrand, à partir de 1810, conduira à une réalisation assez exemplaire pour un site aussi difficile, au climat si rude. Le succès est immédiat. George Sand loue la "noblesse", la "sévérité" et la "simplicité antique et majestueuse" de cet établissement lors de sa cure auvergnate en 1827...

Mais le plus remarquable dans cet exemple est la vision d'urbaniste de Ledru, qui ne se contente pas de créer un objet luxueux au centre du village. Il rêve, dès ses premières esquisses, de tout un développement urbain, d'abord destiné à mettre en valeur l'édifice, mais qui très vite va donner naissance à une véritable ville. En à peine un siècle, à partir de quelques tracés de places, de rues et de quelques sévères prescriptions d'alignement, on assiste à la complète transformation et à l'extension du lieu, qui échange ses maisons à toit de chaume contre hôtels et immeubles dignes de nombre de villes d'eaux de l'époque.



*Rochefort-Montagne, La Bourboule, Vue générale sur les Grands Thermes depuis le nord-ouest. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston*

Indéniablement, l'exemple du Mont-Dore influence un demi-siècle plus tard, le destin de sa proche voisine, La Bourboule. L'essor de cette station en un peu plus de cinquante ans, bien lisible car encore plus rapide que celui du Mont-Dore, est un peu l'archétype de celui de toute ville thermale. Rien n'y manque, si ce n'est peut-être la caution historique de l'Antiquité : un site géologique de failles propice au jaillissement de sources ; une exploitation remontant vraisemblablement au Moyen Age ; des conflits d'intérêts autour des puits d'exploitation ; la construction enfin d'un grand établissement thermal. Le tout s'accompagnant d'une urbanisation rapide le long des rives de la Dordogne, moins volontairement et fermement structurée cependant qu'au Mont-Dore.

La construction d'installations thermales dans les autres villes du Puy-de-Dôme s'échelonne de même tout au long du XIXe et du début du XXe siècle et se voit également confiée à des architectes renommés, régionaux ou non. A Royat, c'est encore un Ledru, Agis-Léon (fils de Louis-Charles-François) qui réalise le bâtiment des thermes ; il travaille également au projet des Grands Thermes de La Bourboule, complété ultérieurement par Alfred Etesse et Albert Beaudouin. Un autre architecte, Albert-Léon Claris, conçoit l'établissement de 2<sup>e</sup> classe de cette même station thermale. On voit intervenir des architectes comme Emile Camut puis Ernest Pincot au Mont-Dore, Louis Jarrier à Royat, Benjamin Chaussemiche à Châtel-Guyon...

Si Saint-Nectaire s'engage de façon assez précoce, en 1824, dans un projet de grands thermes, d'autres, comme Royat, choisissent le milieu du siècle pour élever un bâtiment de prestige. Certaines stations enfin attendent le début du siècle suivant pour lancer un projet monumental en lieu et place des premières installations – c'est le cas de Châtel-Guyon, qui réalise ses grands thermes entre 1903 et 1906. Les ambitions de Châteauneuf-les-Bains, en revanche, restent moindres, même si deux établissements de bains fonctionnent dans les années 1920.

Ces grands établissements vont rapidement cristalliser autour d'eux de multiples constructions, et tout d'abord des hôtels. La première nécessité face à un afflux de curistes est l'offre de logements, quantitative et qualitative. Comme pour les bains thermaux, généralement répartis entre 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> classes, il faut s'adresser à tous les milieux sociaux. Les premières pensions cèdent donc rapidement la place à de véritables hôtels, parfois de grand luxe, comme l'hôtel du Parc à Châtel-Guyon, ou le célèbre palace Sarciron, fleuron de la station du Mont-Dore au début du XXe siècle.

Rassemblés d'abord au plus près de l'établissement thermal par égard pour la santé du curiste (au Mont-Dore, la place du Panthéon est presque exclusivement dédiée, à l'origine, à la construction d'hôtels), ils gagnent peu à peu des quartiers plus excentrés, rejoignant les villas et les équipements de loisirs qui dans le même temps s'installent aux abords des stations. Car il convient aussi de loger médecins, propriétaires d'hôtels, directeurs de casinos et autres acteurs de la vie thermale. On voit ainsi se constituer de véritables quartiers résidentiels, aux abords des parcs, promenades et lieux festifs nouvellement créés.



*Rochefort-Montagne, La Bourboule, villa Ker d'Or, ancienne villa Sunnybank. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston*

Cette période d'intense développement qui suit les années 1880 correspond partout en France à une véritable "fièvre thermale", très sensible en Auvergne. Le centre de La Bourboule, par exemple, près des sources et des thermes depuis l'origine, va nettement se déplacer au cours de cette période, avec l'implantation de plusieurs zones de villégiature sur l'autre rive de la Dordogne, autour de deux casinos et d'un grand parc d'agrément, le parc Fenestre.



Rochefort-Montagne, La Bourboule, Vue générale des coupoles du grand hall du casino. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston



Rochefort-Montagne, La Bourboule, Vue partielle du parc Fenestre. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston

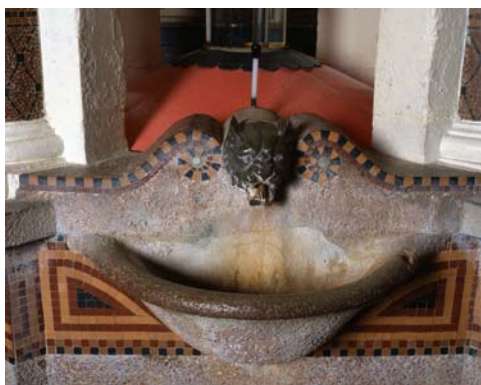
On remarque le même phénomène à Royat, dont la partie haute de la ville thermale, en contrebas du vieux bourg, se lotit entre 1880 et 1914 : villas de médecins et leurs parcs contribuent là encore à l'émergence d'un nouveau quartier.



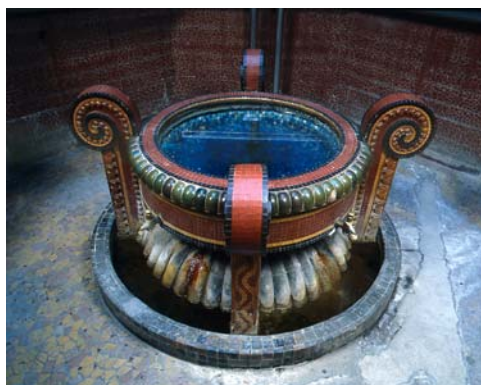
Dans une moindre mesure, Le Mont-Dore développe lui aussi des zones résidentielles au pourtour de son centre ancien ; c'est notamment le cas des villas de l'allée du Docteur-Percepiéd, construites en l'espace de seulement deux décennies.

Rochefort-Montagne, Le Mont-Dore, Villa Joal. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston

Ces aménagements comprennent aussi des édifices plus modestes par leur taille, mais tout aussi importants par leur fonctions ; ce sont en particulier les pavillons et buvettes consacrés à la prise des eaux, ou encore les kiosques à musique (La Bourboule a conservé le sien), lieux de rencontres et d'échanges entre curistes de toutes origines.



*Rochefort-Montagne, Le Mont-Dore établissement thermal, Détail de la vasque de la source Saint-Jean / César.. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston*



*Rochefort-Montagne, Le Mont-Dore, établissement thermal, Vue générale de la vasque de la source Madeleine. Photo inventaire : R. Choplain ; R. Maston*

Thermes, hôtels, villas, casinos... Le portrait des stations thermales du Puy-de-Dôme serait incomplet si l'on n'y ajoutait l'apport des progrès scientifiques. Très tôt en effet, ces villes misent sur l'apport des nouveautés que sont le chemin de fer et l'électricité. A La Bourboule, un barrage construit sur la Dordogne permet l'électrification de la ville dès 1896. Les gares, quant à elles, font partie intégrante du parcours du curiste : le train est souvent le meilleur moyen d'accéder à des villes comme Le Mont-Dore, située à plus de 1000 m d'altitude au pied du Sancy ; c'est aussi là qu'a lieu le premier contact avec la ville de cure. La plupart de ces gares font d'ailleurs preuve d'une recherche architecturale proche des modes du moment, citations de styles divers alliés à l'emploi de structures métalliques. La gare de Riom - Châtel-Guyon ouvre en 1855 (l'actuelle gare de Châtel-Guyon, désaffectée, date de 1912), celle de Royat - Chamalières est construite en 1881. Au Mont-Dore et à La Bourboule, la ligne de chemin de fer venant de Laqueuille est inaugurée en 1899.

Malgré le coup d'arrêt de la première guerre, "prendre les eaux" reste encore une activité en vogue dans les années 1920-1930, mais ce thermalisme mondain prend fin dans les années 1950. L'extension des villes thermales est ralentie, les cures s'adressent à des classes sociales moins aisées. Les stations d'Auvergne doivent trouver un second souffle et l'accent est de nouveau mis sur les bienfaits des eaux. Les villes de cure mettent en avant leurs spécificités thérapeutiques. Nombre de pathologies respiratoires, digestives ou rhumatologiques trouvent réponse dans l'une ou l'autre des stations du département. Les particularités peuvent aussi s'affirmer par la clientèle visée : La Bourboule devient ainsi en quelques décennies la station des enfants.

Toutes ces villes d'eaux enfin, quelle que soit leur importance, diversifient aujourd'hui leurs activités. Remise en forme, tourisme vert et culturel, gravitent autour d'un patrimoine thermal qui mérite d'être plus que jamais reconsidéré, protégé et restauré.